

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 27/12/2018

Reçu en préfecture le 27/12/2018

Affiché le

SLO

ID : 033-253306310-20181219-2018_04_048-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 9
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix huit, le dix neuf décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame GOT en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 4 décembre 2018

Etai~~ent~~ Présents : Mmes De ROFFIGNAC – DERVILLE - GOT - MONSEIGNE - MM. CORSAN - DELAUNAY – GIRARD – PLISSON - RENARD

Etait Représenté : M. FEDIEU Pouvoir à Mme GOT

Délibération N°2018-04-048: Participation du SMIDDEST à l'édition 2019 de la manifestation « Bordeaux fête le fleuve » - Partenariat avec Gironde Tourisme

Considérant l'intérêt de participer à l'édition 2019 de « Bordeaux Fête le fleuve » et de mutualiser cette participation avec Gironde Tourisme ;

Considérant que le prochain comité syndical du SMIDDEST se tiendra à la mi-février 2019 ;

Considérant la nécessité d'engager dès début janvier les recherches nécessaires à l'élaboration des opérations envisagées ;

Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. d'acter la participation du SMIDDEST à la manifestation « Bordeaux fête le fleuve 2019 » sous la forme d'un partenariat à formaliser avec Gironde Tourisme ;

Article 2. d'autoriser Madame la Présidente à signer avec Gironde Tourisme une convention de partenariat et les bons de commande nécessaires à la réalisation de cette opération, dans la limite d'un budget global maximum de 15 000 € TTC à prélever à l'article 6232 du budget syndical 2019 ;

Article 3. d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 19 décembre 2018


La Présidente
Comité Syndical Mixte pour le Développement durable de l'Estuaire de la Gironde
Pascale GOT